

# Secours d'hiver Jura

**Rapport et comptes annuels 2023/2024  
(1<sup>er</sup> juillet 2023 – 30 juin 2024)**



secours d'hiver

## 1. Rapport annuel

Les tâches de traitement des dossiers sont déléguées au secrétariat du Service de l'action sociale et font l'objet d'une validation mensuelle.

## 2. Direction et organisation

### 2.1. Forme juridique

Le Secours d'hiver Jura est une organisation caritative politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS. L'organisation cantonale a été fondée le 5 février 1980.

### 2.2. But de l'organisation

Le Secours d'hiver Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver. Il fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire cantonal. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à son règlement interne. Les aides fournies par le Secours d'hiver Jura sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics.

### 2.3. Composition du comité

- Catherine Aubry, Saignelégier, membre
- Muriel Christe Marchand, Tavannes, secrétaire
- Suzanne Dubosson, Porrentruy, membre
- Isabelle Jolidon-Fleury, Porrentruy, membre
- Bernard Miserez, Delémont, membre
- Chantal Miserez, Montfaucon, membre
- Elodie Possin, Coeuve, membre
- Marie-Claire Sanglard, Courtételle, membre
- Gabriel Schenk, Porrentruy, président

Les membres de l'organe directeur travaillent bénévolement.

### 2.4. Responsable du secrétariat

- Muriel Christe Marchand, Secours d'hiver Jura, Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont

### 2.5. Organisme de contrôle

- Contrôle des finances de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

## 2.6. Séances

L'assemblée générale a eu lieu le 21 novembre 2023.

Points à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal du 2 décembre 2022
2. Approbation des comptes
3. Rapport d'activité
4. Subsidés accordés
5. Collecte 2023
6. Divers

## 3. Prestations de service

L'organisation cantonale jurassienne fournit ses prestations de soutien selon les principes et les lignes directrices du secrétariat central. Le Secours d'hiver Jura est financé exclusivement par des dons privés.

Durant cet exercice, le total des aides financières accordées se monte à CHF 232'779.15.

Le Secours d'hiver Jura accorde des prestations ponctuelles sous différentes formes :

- Aide financière et prise en charge de factures imprévues afin d'éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.
- Coûts de la santé : prise en charge de factures médicales, de primes de caisse maladie de frais dentaires ou encore de frais liés aux lunettes.
- Prestations en nature : livraison de lits, matelas et literie.
- Bons d'achat.
- Conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide.

### 3.1. Demandes (pour la période du 01.07 au 30.06 de l'année suivante)

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Demandes déposées</b>	242	261
- Demandes directes	134	162
- Demandes indirectes (services, spécialisés)	108	99
<b>Demandes rejetées</b>	63	59
<b>Total demandes accordées</b>	179	202

### 3.2. Prestations de soutien fournies

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Actions (p. ex. Action de Noël)	15	17
Formation et formation continue	7	9
Bons d'achat	16	17
Vacances et loisirs	5	4
Dépenses liées à la santé	77	88
Habitat/logement/ameublement	75	98
Autres (frais liés au véhicule, transport, etc.)	34	48

### 3.3. Personnes soutenues

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Enfants	188	184
Adultes	239	265
Personne seule	80	92
Couple	16	19
Familles	45	44
Familles monoparentales	38	47

Durant cet exercice, nous remarquons une nette augmentation des requêtes émanant de personnes seules. Les familles monoparentales sont également fortement touchées.

## 4. Comptes annuels 2023/2024

*voir annexe*

### 4.1 Attestation (rapport des réviseurs)

*voir annexe*

## 5. Prestations du Secours suisse d'hiver dans le canton du Jura

Durant cet exercice, le Secours suisse d'hiver (SSH), grâce à la prestation « Encouragement des activités extrascolaires », a soutenu des élèves jurassiens dans leur activité favorite (sport, musique, danse, etc.) pour CHF 12'852.-.

Le SSH a également participé à l'achat de lits et de vêtements en faveur de Jurassiennes et Jurassien pour un montant total de CHF 5'468.-.

Grâce aux différents fonds « Soutiens aux coûts de la santé » et « Financements complémentaires » du SSH, le Secours d'hiver Jura a reversé un total de CHF 66'039.35 durant l'exercice 2023/2024.

La Fondation Monique Dornonville a permis au SHJ d'aider une jeune femme en formation en lui octroyant la somme de CHF 9'179.40 afin de couvrir ses frais de caisse-maladie et son loyer.


## 6. Divers/Remerciements

De vifs remerciements sont adressés aux donatrices et donateurs ainsi qu'aux institutions qui ont soutenu le Secours d'hiver Jura.

Delémont, le 31 octobre 2024



Gabriel Schenk  
Président



Muriel Christe Marchand  
Secrétaire

**Secours d'hiver Jura**  
**BILAN AU 30 JUIN 2024**

<b>ACTIF</b>	30.06.2024 CHF	30.06.2023 CHF
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	719'761.47	704'687.32
Autres créances	1'711.40	
Comptes de régularisation actif	9'665.70	
<b>Total actif circulant</b>	<u>731'138.57</u>	<u>704'687.32</u>
<b>Total actif</b>	<u>731'138.57</u>	<u>704'687.32</u>
 <b>PASSIF</b>		
<b>Engagements à court terme</b>		
Passifs de régularisation	15'923.71	15'481.20
<b>Total engagements à court terme</b>	<u>15'923.71</u>	<u>15'481.20</u>
<b>Capital des fonds (dons affectés)</b>		
Fonds Coronavirus	0.00	0.00
Fonds inflation	283'205.05	288'683.05
Fonds Dornonville	270.10	9'449.50
<b>Total capital des fonds</b>	<u>283'475.15</u>	<u>298'132.55</u>
<b>Capital de l'organisation</b>		
Capital libre	391'073.57	396'547.72
Résultat de l'exercice	40'666.14	-5'474.15
<b>Total capital de l'organisation</b>	<u>431'739.71</u>	<u>391'073.57</u>
<b>Total passif</b>	<u>731'138.57</u>	<u>704'687.32</u>

05.11.24 

Secours d'hiver Jura

COMPTE D'EXPLOITATION 2023 / 24

	2023/24 CHF	2022/23 CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Donations reçues</i>		
Dons affectés	0.00	262'028.90
<b>Total dons affectés</b>	<b>0.00</b>	<b>262'028.90</b>
Appels aux dons	17'080.00	23'226.80
Appels aux dons adressés	38'291.45	39'862.60
Dons généraux	90'000.00	
Contributions entités privées	60'000.00	50'000.00
Contributions des membres du comité	738.00	625.00
<b>Total dons libres</b>	<b>206'109.45</b>	<b>113'714.40</b>
Financement complémentaire par l'organisation centrale	71'706.25	73'024.20
<b>Total contributions affectées de l'organisation centrale</b>	<b>71'706.25</b>	<b>73'024.20</b>
Contribution de la collecte centrale de l'organisation centrale	5'257.00	4'397.00
Contribution de compensation de l'organisation centrale	0.00	0.00
<b>Total dons libres de l'organisation centrale</b>	<b>5'257.00</b>	<b>4'397.00</b>
<b>Total donations reçues</b>	<b>283'072.70</b>	<b>453'164.50</b>
<i>Contributions des pouvoirs publics</i>		
Contributions des pouvoirs publics	7'500.00	5'000.00
<b>Total contributions des pouvoirs publics</b>	<b>7'500.00</b>	<b>5'000.00</b>
<i>Produits résultant des ventes et des prestations de services</i>		
Vente d'étoiles	4'305.40	4'379.40
<b>Total produits résultant des ventes et des prestations de services</b>	<b>4'305.40</b>	<b>4'379.40</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>294'878.10</b>	<b>462'543.90</b>

05.11.24



Secours d'hiver Jura

COMPTE D'EXPLOITATION 2023 / 24

	2023 / 24 CHF	2022 / 23 CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Charges de projet</i>		
Soutiens financiers	259'830.95	207'249.55
Bons d'achat	2'010.00	2'755.00
<b>Total charges de projets</b>	<u>261'840.95</u>	<u>210'004.55</u>
<i>Frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</i>		
Imprimés (matériel publicitaire)	3'196.00	2'576.55
Frais de port collectes	3'576.16	3'613.15
Achat étoiles	1'421.65	2'390.95
Autres frais liés aux collectes	817.23	282.00
<b>Total des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</b>	<u>9'011.04</u>	<u>8'862.65</u>
<i>Charges administratives</i>		
4,5% Contribution de la collecte centrale	2'681.85	3'036.10
<b>Total charges administratives</b>	<u>2'681.85</u>	<u>3'036.10</u>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<u>273'533.84</u>	<u>221'903.30</u>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21'344.26</b>	<b>240'640.60</b>
Intérêts bancaires	4'889.75	
Frais bancaires et postaux	-225.27	-149.70
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>26'008.74</b>	<b>240'490.90</b>
<i>Variation du capital des fonds</i>		
Prélèvement des fonds liés	14'657.40	16'063.85
Attribution aux fonds liés		-262'028.90
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<u><u>40'666.14</u></u>	<u><u>-5'474.15</u></u>

05.11.24 



**Secours d'hiver Jura**

**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2023 / 24**

Désignation	Etat 01.07.2023 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Transfert	Etat 30.06.2024 CHF
Fonds Coronavirus	0.00	--	0.00	--	--
Fonds inflation	288'683.05	--	5'478.00	--	283'205.05
Fonds Dornonville	9'449.50	--	9'179.40		270.10
<b>Total fonds avec affectation limitée</b>	<b>298'132.55</b>	<b>0.00</b>	<b>14'657.40</b>	<b>0.00</b>	<b>283'475.15</b>

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Transfert	Solde final CHF
<b>Capital libre</b>	<b>391'073.57</b>	<b>40'666.14</b>	<b>0.00</b>	<b>431'739.71</b>

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.


**TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2022 / 23**

Désignation	Etat 01.07.2022 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Transfert CHF	Etat 30.06.2023 CHF
Fonds Coronavirus	52'167.50	0.00	6'478.05	-45'689.45	0.00
Fonds inflation	0.00	243'400.00	406.40	45'689.45	288'683.05
Fonds Dornonville	0.00	18'628.90	9'179.40		9'449.50
<b>Total fonds avec affectation limitée</b>	<b>52'167.50</b>	<b>262'028.90</b>	<b>16'063.85</b>		<b>298'132.55</b>

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Transfert	Solde final CHF
<b>Capital libre</b>	<b>396'547.72</b>	<b>-5'474.15</b>		<b>391'073.57</b>

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

05.11.24 

**Secours d'hiver Jura**  
**ANNEXE AU 30 JUIN 2024**

**Principes comptables**

Secours d'hiver Jura est l'organisation cantonale jurassienne du Secours suisse d'hiver. Le Secours d'hiver Jura a son siège à Delémont.

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21) et au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. La méthodologie Zewo est utilisée pour calculer et indiquer les charges de collecte de fonds et de publicité générale ainsi que les charges administratives.

En tant que petite organisation, il a été renoncé à dresser un tableau des flux de trésorerie.

Le travail bénévole n'est pas monétisé, mais est quantifié dans l'annexe et dans le rapport de performance. Toutes les positions de l'actif et du passif du bilan sont évaluées à leur valeur nominale.

**Informations sur les rubriques du bilan et du compte d'exploitation**

	<b>30.06.2024</b>	<b>30.06.2023</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Passifs de régularisation</b>		
Part collecte 2022/23 à reverser à l'association centrale	0.00	3'036.10
Don SSH à verser au bénéficiaire	9'665.70	3'998.80
Part collecte 2023/24 à reverser à l'association centrale	2'681.85	0.00
Acompte soutien financier "contribution santé" SSH	0.00	8'446.30
Frais de port collecte 2023	3'576.16	0.00
	15'923.71	15'481.20
<b>Dons libres</b>		
Une collecte de fonds est organisée chaque année au travers d'un flyer distribué largement à la population, d'un courrier envoyé aux communes, entreprises et paroisses jurassiennes.	206'109.45	113'714.40
	206'109.45	113'714.40

### Contributions affectées de l'organisation centrale

L'organisation centrale peut être sollicitée pour prendre en charge directement certains frais, notamment de santé, ou pour compléter l'aide octroyée par l'organisation cantonale. Dès l'exercice 2022/2023, l'organisation avançait un montant fixe par trimestre et une régularisation était réalisée en fin d'exercice en fonction des dépenses effectives. Depuis février 2024 l'organisation centrale verse le mois suivant le montant effectif des octrois du mois précédent.

71'706.25  
71'706.25

73'024.20  
73'024.20

### Charges de projet

Aides financières de SHJ	157'074.10	115'493.50
Aides financières du SSH	81'371.95	71'553.70
Prestations en nature (lits)	6'727.50	4'138.50
Aides financières en provenance du fds solidarité COVID	0.00	6'478.05
Aides financières en provenance du fds inflation	5'478.00	406.40
Aides financières en provenance du fds Dornonville	9'179.40	9'179.40
Distribution bons d'achat COOP	<u>2'010.00</u>	<u>2'755.00</u>
	261'840.95	210'004.55

### Charges administratives

Soit la participation de l'organisation centrale à la collecte du Secours d'hiver Jura à raison de 4.5% du montant total des dons reçus.

2'681.85  
2'681.85

3'036.10  
3'036.10

### Transactions avec des parties liées

En tant qu'organisation cantonale, le canton du Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver, association au sens des art. 60 ss. du Code civil suisse, dont le siège social se trouve à Zurich. En tant qu'organes du Secours d'hiver au niveau cantonal, les organisations cantonales remplissent leurs tâches en collaboration avec l'association centrale. Les transactions avec l'association centrale sont présentées dans les comptes d'exploitation. Les engagements envers l'association centrale sont présentés séparément dans le bilan.

### Prestations bénévoles

Les 11 membres du comité exercent leur activité bénévolement. Leur engagement comprenait environ 11 heures. Le secrétariat est assuré par le Service de l'action sociale et cela représente 600 heures par année.

### Charges de collecte de fonds et de publicité générale et charges administratives

Le Secours d'hiver Jura n'a pas de charges locatives, pas de frais de personnel et ses besoins administratifs sont couverts gratuitement par la République et Canton du Jura. Les frais de port et autres imprimés sont quasi-intégralement liés à la collecte de fonds.

### Part des projets et services dans les charges totales

Sur l'exercice 2023/2024, les charges de projet représentent 261'840.95 francs et les charges d'exploitation totales 273'533.84 francs. La part des projets s'élève ainsi à 95.73% des charges totales et est donc largement supérieure au seuil minimal de 65% prévu à la norme Zewo 9 Chiffre 2.

### Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

05.11.24 

**CONTRÔLE DES FINANCES**2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 71 00

f +41 32 420 71 01

seccr.cff@jura.ch

Annexe n° 1 du rapport n° 24-31-210.14

## Rapport de l'auditeur sur le contrôle restreint

### au Comité du Secours d'hiver Jura

Conformément au mandat reçu, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) du Secours d'hiver Jura pour l'exercice arrêté au 30 juin 2024. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au Comité du Secours d'hiver Jura alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Delémont, le 12 novembre 2024

CONTROLE DES FINANCES

Nathalie Choulat  
Réviseur agréée  
Réviseur responsableAlain Crevoiserat  
Contrôleur général des finances

Annexe: - Comptes annuels au 30 juin 2024 comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe